



BREVES CFDT

CE MGEN Union du 31 août 2017

Reprise

Le CE d'août, de reprise, n'a porté que des points d'information.

Sur le fonctionnement des IRP : I. Hébert présidera désormais le Comité Central d'Entreprise, tandis que P. Gerbet assurera la présidence transitionnelle du CE Mgen, en plus de celui d'Union.

Mme Hébert prépare une évolution de l'organisation. Il n'y aura pas en tant que tel une DGA assurances. Elle souhaite 2 pôles, un pôle « opérations » et un pôle « marketing / distribution ». Des cadres possibles sont contactés en ce moment et l'un des deux cadres dirigeants, qui feront partie du Comité exécutif, présidera le Comité d'Etablissement Mgen.

Le Président du CE indique sa décision de proroger de quelques mois son départ prévu en retraite.

Calendrier de renouvellement des IRP : Compte tenu des incertitudes sur le périmètre et de la publication des ordonnances (nécessité d'adapter les instances), il semble raisonnable, après une analyse de l'évolution des instances, qu'il puisse y avoir prorogation des mandats sur une échéance maximum de 6 mois.

Points d'actualité :

Sur l'Assemblée générale (voir notre précédent PV) : Nous sommes sur une continuité avec le binôme des deux dirigeants effectifs.

Il y a eu cet été des chocs majeurs dans l'environnement mutualiste :

- Une mutuelle historique de la Fonction publique n'a pas été retenue comme Mutuelle de référence dans le cadre d'un référencement : Il s'agit de la **MMJ** (Mutuelle du Ministère de la Justice). C'est Intériale qui a été choisie. La MMJ a fait appel de la décision et sa démarche a été retoquée.
- Le gouvernement envisage dans les prochains mois la suppression du **RSI**.
- Le gouvernement envisage **l'évolution du Régime étudiant**, et de sa gestion par les Mutuelles étudiantes qui serait confiée à la CNAM.
- Pour la Mgen : nous sommes dans le **multi-référencement** avec la CNP et Intériale (cette dernière a priori soutenue par AXA et MAGE).

La démarche de concurrence (dumping tarifaire, campagne publicitaire, ...) impacte le modèle économique de la Mgen. Nous nous axons donc fortement sur le développement et la fidélisation et sur notre efficience, dans son acception la plus large. Nous avons anticipé avec notre nouvelle gamme d'offres, avec notre réseau de distribution et la nouvelle organisation de distribution territoriale. Pour la Mgen, le point positif est le calendrier : Mgen est la seule réellement prête pour cette rentrée. Nous pensons que les concurrents pourraient, en premier temps, faire de la segmentation (âge, région, catégorie, ...).

Nous nous renforcerons également sur notre stratégie digitale. La Mgen a volonté en conséquence de trouver plus de synergie avec Mgen Technologie. Le Président de l'instance confirme son projet de rattacher la fonction financière de Mgen Technologie à la DGA finances d'Union, ainsi que la fonction RH de Mgen tech à la Direction RH d'Union.

- **Sur MIH :**
 - ✓ AG constitutive le 13 septembre,
 - ✓ Signature de l'accord sur le statut social des salariés le 30 août,
 - ✓ Mise en place du Comité de groupe dans les prochains mois.
- **Nouvelle gouvernance Mgen :** en cours de finalisation et très liée aux enjeux stratégiques de cette rentrée. Il fallait créer MIH, se préoccuper du groupe, mais il faut se tourner aussi vers nos enjeux propres.

Prochain Comité d'Etablissement le 20 septembre 2017

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>